



Diplôme d'État

DOCTEUR EN CHIRURGIE DENTAIRE

Métier de chirurgien-dentiste



PRÉSENTATION DU DIPLÔME D'ÉTAT

Unique cursus permettant de devenir chirurgien-dentiste au sein de la région des Hauts-de-France, la formation initiale s'étend sur 6 ans (cycle court) ou 9-10 ans (internat - cycle long) avec des spécialisations possibles (après réussite au concours de l'internat) en médecine bucco-dentaire ; orthopédie dento-faciale (ODF) ; chirurgie orale. Les diplômés peuvent s'orienter vers un exercice en pratique de ville, mais aussi s'orienter vers une carrière hospitalo-universitaire ou les métiers de la recherche en préparant un doctorat d'université.

La formation allie une formation théorique (cours magistraux, enseignements dirigés, travaux pratiques) et une formation clinique par une pratique encadrée auprès de patients au sein du Service d'odontologie du CHU de Lille (dès la 4^e année). La formation comporte des stages professionnels obligatoires. Des stages à l'étranger sont également possibles dans le cadre des mobilités internationales.

PRÉ-REQUIS

Le candidat au diplôme de chirurgien-dentiste doit disposer non seulement de connaissances et compétences scientifiques, mais aussi de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute.

Le chirurgien-dentiste doit faire preuve de rigueur dans l'ensemble de ses actes professionnels. Il engage sa responsabilité au sein de son cabinet dentaire lors de la mise au point d'un plan de traitement ou lors de la dispensation des soins.

Comme les autres professionnels de santé, les chirurgiens-dentistes sont soumis à un code de déontologie. Ils apportent leurs connaissances et compétences médicales aux patients.

Les chirurgiens-dentistes peuvent occuper des fonctions d'encadrement et de management d'équipe en lien avec d'autres professionnels. Ils doivent donc disposer de compétences en matière de communication.

ATOUTS DE LA FACULTÉ

- **Conception de dispositifs médicaux dentaires assistée par ordinateur.** L'acquisition de 15 postes équipés d'un logiciel de conception et fabrication assistées par ordinateur, d'un scanner et d'une imprimante 3D permet de former les étudiants à la conception de dispositifs médicaux dentaires.
- **Collaboration étroite avec le CHU de Lille** (plus grand campus hospitalo-universitaire d'Europe avec le Parc Eurasanté).
- **Ouverture à l'international** permettant de suivre une partie des études ou des stages à l'étranger dans le cadre des échanges internationaux.
- **Salle de simulation** dotée de 75 simulateurs permettant de développer les compétences professionnelles grâce à des mises en situation.

PRINCIPALES MATIÈRES ENSEIGNÉES

Les enseignements sont regroupés au sein des 9 départements suivants :

- Odontologie pédiatrique
- Orthopédie dento-faciale
- Prévention- santé publique
- Parodontologie
- Chirurgie orale
- Biologie orale
- Dentisterie restauratrice endodontie
- Prothèses
- Sciences anatomiques

COMPÉTENCES VISÉES

Tout diplômé Docteur en chirurgie dentaire doit avoir acquis les compétences nécessaires à l'exercice de son métier c'est-à-dire lui permettant :

- d'accompagner le patient dans son parcours de soins ;
- de réaliser les soins bucco-dentaires nécessaires en fonction des besoins des patients ;
- de s'intégrer et de s'investir pleinement dans le système de santé et de prévention ;
- de travailler en concertation et en étroite collaboration avec d'autres professionnels de santé.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Le diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire est défini par l'arrêté du 8 avril 2013, qui précise les modalités relatives au régime des études en vue de l'obtention de ce diplôme.

Les études se composent de trois cycles :

- **Premier cycle** : six semestres (dont 2 semestres effectués en première année des études de santé) correspondant au niveau licence et sanctionné par le diplôme de formation générale en sciences odontologiques (DFGSO).
- **Deuxième cycle** : quatre semestres correspondant au niveau master et sanctionné par le diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques (DFASO).
- **Troisième cycle** :
 - Cycle court : deux semestres de formation.
 - Cycle long : entre six et huit semestres de formation pour les étudiants reçus au concours de l'internat.
 - Soutenance d'une thèse d'exercice.

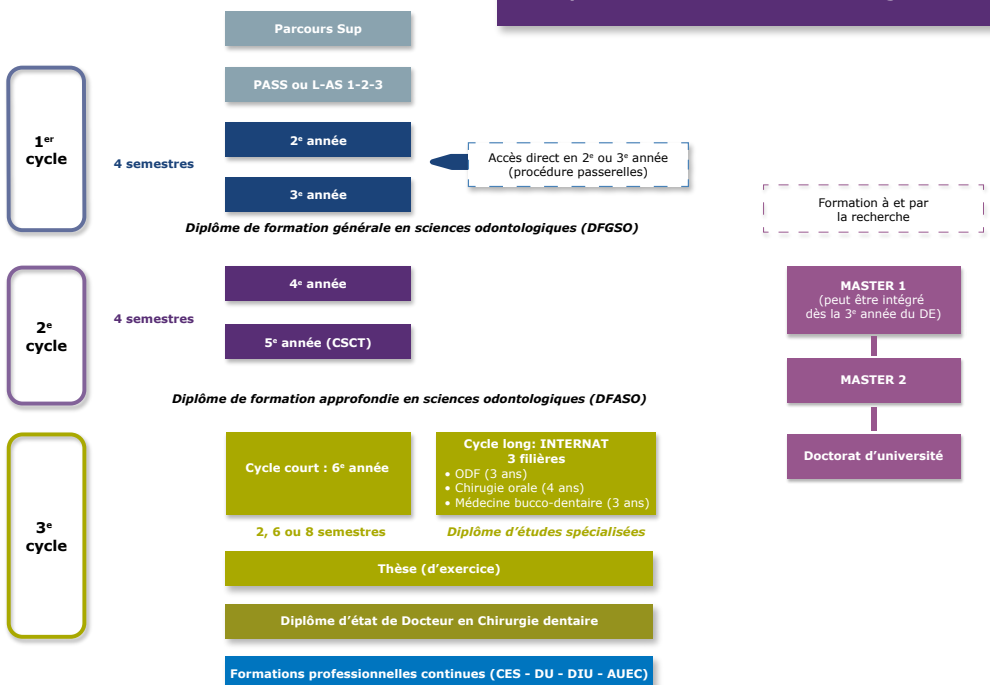
Les stages :

- Un stage d'observation de 2 jours chez un praticien libéral dès la 2^e année ;
- Un stage d'initiation d'1 semaine aux fonctions odontologiques dès la 3^e année dans le service d'odontologie du CHU ;
- Un stage hors des services d'odontologie de 50 heures durant la 5^e année ;
- Un stage d'1 journée en laboratoire de prothèses en 6^e année ;
- Un stage actif de 250 heures chez un praticien libéral en 6^e année.

Le service sanitaire obligatoire :

- Le service sanitaire s'adresse à tous les étudiants en santé avec pour but de les familiariser avec les enjeux de prévention en santé. La formation théorique est dispensée en 3^e année. Le déroulement pratique du service sanitaire a lieu pendant la 4^e année.

Diplôme d'état de docteur en Chirurgie dentaire



INSERTION PROFESSIONNELLE & POURSUITE D'ÉTUDES

MÉTIERS

Au terme de leur formation, les étudiants ont différentes possibilités d'insertion selon leur cursus :

- Chirurgien-dentiste omnipraticien ou spécialisé en installation libérale, en association, en collaboration salariée ou en maison de santé
- Praticien hospitalier
- Enseignant/chercheur à l'université
- Chirurgien-dentiste conseil au sein d'organismes telle la Caisse d'assurance maladie
- Sur concours annuel, chirurgien-dentiste au sein des armées

POUR SUIVRE VOS ÉTUDES

Le diplôme d'État a pour objectif l'intégration immédiate du chirurgien-dentiste diplômé sur le marché de l'emploi.

Pendant leur formation, les étudiants peuvent suivre un double cursus ; par exemple un master 1 ou 2 dans un domaine spécifique en lien avec leur projet professionnel.

Pour plus d'informations sur les diplômes nationaux de masters proposés par l'Université de Lille, consultez le catalogue des formations :

<https://www.univ-lille.fr/formations.html>

AMÉNAGEMENTS DES ÉTUDES

Afin d'offrir les meilleures conditions de réussite pour les étudiants qu'elle accueille, l'Université de Lille met en place différents dispositifs qui permettent aux étudiants de commencer et de poursuivre au mieux leurs études selon leur situation : étudiant en situation de handicap, sportif ou artiste de haut niveau, service civique, étudiant en exil...

Plus d'info sur <https://www.univ-lille.fr/etudes/amenagements-des-etudes/>





UNIVERSITÉ DE LILLE

Université européenne de référence, reconnue pour l'excellence de sa recherche et de sa formation, l'Université de Lille fait de la réussite étudiante une de ses préoccupations majeures et elle place l'insertion professionnelle au cœur de son engagement. Adossée à une recherche de pointe, son offre de formation se veut en phase avec les évolutions des mondes socio-économique et socio-professionnel afin de contribuer aux grandes transitions de notre société et préparer chacune et chacun, tout au long de sa vie, aux compétences et métiers de demain.

L'Université de Lille, composée depuis 2022 de 11 facultés et 4 écoles partenaires – École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles (ENSAIT), École Nationale Supérieure d'Architecture de Lille (ENSAPL), École Supérieure de Journalisme de Lille (ESJ Lille), Sciences Po Lille (IEP) –, est un acteur des écosystèmes du territoire par les nombreux partenariats (sportifs, culturels, sociaux, économiques...) qu'elle noue, au profit de ses étudiant·es et de ses personnels. Les 6 500 professionnels et intervenants externes qui s'impliquent dans les activités pédagogiques, le développement de chaires et de coopérations pour accompagner les transitions dans toutes leurs formes, sont autant d'exemples de la dynamique engagée.

L'Université de Lille est lauréate de la 3^e vague de l'appel à projets du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) ; Le projet de l'université est axé sur le 1^{er} cycle. Ce sont en effet plus de 36 000 étudiant·es qui sont inscrit·es dans les formations de licence, de BUT et de DEUST de l'établissement : l'université doit leur offrir une excellence à la fois académique, sociale et sociétale, qui donne à chacun·e les moyens d'atteindre son propre niveau d'excellence, au bénéfice de l'intérêt général et du bien commun. **Inspirons demain !**

PRÉSENTATION DE L'UFR3S

L'Unité de formation et de recherche des Sciences de santé et du sport, l'UFR3S, est constituée des cinq départements :

- d'Ingénierie et management de la santé,
- de Médecine,
- d'Odontologie,
- de Pharmacie,
- des Sciences du sport et de l'éducation physique.

Avec plus de 23 000 étudiants, 800 enseignants chercheurs et 600 personnels administratifs et techniques, l'UFR3S forme une communauté forte et cohérente unie par un objectif commun : créer et transmettre le savoir et construire les compétences du domaine des Sciences de santé et du sport.

Trente-quatre équipes de niveau international accueillent les travaux de recherche transdisciplinaires de l'UFR3S. Ces équipes sont associées aux grands centres de recherche français : le Centre National pour la Recherche Scientifique (CNRS), l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) et l'Institut Pasteur de Lille.

Avec plus d'un millier de publications par an, le campus hospitalo-universitaire de Lille se classe parmi les centres de recherche médicale les plus influents de France.

Installée sur près de 160 000 m² d'espaces de formation et de recherche, ancrée sur un parc Eurasanté de 80 ha unique en Europe, et partenaires d'un des meilleurs hopitaux universitaires français, l'UFR3S bénéficie pleinement de l'excellence en matière de soins, de formation clinique et de recherche scientifique.

Partenaire de 112 universités étrangères réparties dans 38 pays des cinq continents, les départements de l'UFR3S sont également des acteurs internationalement reconnus de l'enseignement et de la recherche.

CONTACT ADMINISTRATIF

UFR3S - Département d'Odontologie
Place de Verdun - 59000 Lille

- chirdent-scol@univ-lille.fr
Standard : 03 20 16 79 00

Virginie MAURIAUCOURT

- Responsable de la scolarité :
+33 (0)3 20 16 79 55
virginie.mauriaucourt@univ-lille.fr

CONDITIONS D'ACCES

Retrouvez toutes les informations utiles dans le catalogue des formations de l'Université de Lille :

<https://www.univ-lille.fr/formations.html>

Admission en première année des études de santé

Être bachelier ou titulaire d'un titre admis en dispense (diplôme d'accès aux études universitaires - DAEU - ou examen spécial d'accès aux études universitaires ESEU).

Deux voies d'accès sont proposées :

- Le parcours accès spécifique santé (PASS), qui est composé d'unités d'enseignement (UE) communes à tous les étudiants quel que soit leur choix de filière (chirurgie-dentaire, maïeutique, médecine, pharmacie), d'une UE cœur de métier spécifique à une filière et d'une UE d'ouverture choisie dans une discipline hors santé.
- La licence accès-santé (L-AS), qui est composée des UE d'une licence partenaire et des UE d'une mineure santé dispensée par les enseignants de santé.

Les études de chirurgie dentaire

L'admission en deuxième année de chirurgie dentaire se fait à l'issue du PASS ou suite à la validation de la première, deuxième ou troisième année de L-AS. La procédure d'admission, sélective dans les deux voies, est basée sur deux groupes d'épreuves. Chaque étudiant pourra présenter sa candidature deux fois sous réserve d'avoir validé une année d'études supplémentaire.

Le nombre d'étudiants admis en études de chirurgie dentaire au titre de l'année 2024-2025 est de 109 étudiants.

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Pr. Caroline DELFOSSE (Vice-doyen)
Dr. Laurent NAWROCKI (Chef de service d'odontologie)

L'ACCOMPAGNEMENT À L'UNIVERSITÉ DE LILLE BÉNÉFICIER D'UN AMÉNAGEMENT

Afin d'offrir les meilleures conditions de réussite pour les étudiant-es qu'elle accueille, l'Université de Lille met en place différents dispositifs qui permettent aux étudiants de commencer et de poursuivre au mieux leurs études selon leur situation : aménagement d'études pour les lycéens concernés par une réponse Parcoursup « Oui si », étudiant en situation de handicap, sportif et artiste de haut niveau, service civique, étudiant en exil...

- www.univ-lille.fr/formation/amenagements-des-etudes/

S'INFORMER, S'ORIENTER

La direction de l'Oriente est ouvert à tous les publics : informations, conseils et accompagnement, orientation et réorientation, entretiens personnalisés.

- www.univ-lille.fr/formation/sinformer-sorienter

PRÉPARER SON INSERTION PROFESSIONNELLE

La direction Stages et emplois propose aux étudiant-es un accompagnement à l'insertion professionnelle (stage et premier emploi), à l'entrepreneuriat et à la création d'activités.

- www.univ-lille.fr/formation/preparer-son-insertion-professionnelle

SE FORMER TOUT AU LONG DE LA VIE

Toute l'offre diplômante de l'université est accessible en formation continue. La direction de la formation professionnelle propose des accompagnements individualisés au service de votre projet (VAPP, VAE).

- <https://formationpro.univ-lille.fr/>

ET L'INTERNATIONAL !

Le service des relations internationales accompagne tous les étudiant-es dans leur mobilité : programme d'échanges ou mobilité individuelle, stage, cours de français pour les étudiants internationaux...

- <https://international.univ-lille.fr/>